

INFORMATION – TRANSPARENCE – VIE CITOYENNE



des promesses aux actes

Numérique AU SECOURS !

je les fais mes courses OU un trottoir pour ma SECURITE

SOLIDARITE

un budget pour mon quartier

arrêtez de brader ma ville

Nouveau Romagnais

resta. VITE !

JE VEUX PARTICIPER

l'école. s'en tap pas !

mettons-nous en transition

Vieillir chez moi !

IMAGINONS ROMAGNAT

www.imaginonsromagnat.fr

CONSEIL MUNICIPAL
à huis clos

Romagnat
25 juin 2020

Le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal en accueillant Valérie DUMAS, nouvelle élue de la liste Imaginons Romagnat.

Demandant la parole, Mme ROY fait alors en entrée la déclaration suivante au nom du groupe Imaginons Romagnat :

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Les Conseillers,

Notre groupe d'opposition souhaiterait partager avec vous quelques réflexions. Dans un contexte sanitaire très particulier en terme d'abstention, il conviendra que tous, vous majorité et nous opposition fassions preuve de bon sens et que nous n'oublions personne dans nos décisions visant exclusivement le bien commun.

Nous ne ferons pas d'opposition systématique. Nous attendons , en retour et comme le prévoit la législation en vigueur, d'avoir accès aux informations de travail sur tous les dossiers et préoccupations de nos concitoyens. Notre objectif sera d'œuvrer dans la transparence, dans l'intérêt général, en vous faisant part de nos propositions, de nos points de vue, en étant associés dès la conception des différents projets.

Dans ces conditions, nous pourrons être une opposition constructive.

Il nous semble important que les débats soient menés dans un total respect des personnes et des idées et une nouvelle fois en totale transparence.

Nous vous demandons, comme le prévoit le cadre légal, de consigner nos interventions dans les comptes rendus des conseils municipaux version papier et numérique.

Nous vous rappelons que nous sommes aussi l'écho et l'interface de nos concitoyens et que nous resterons attachés à défendre tous les points de vue dans les commissions, axes forts de la politique communale. »

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil municipal : Création et composition des commissions municipales
2. Installation du conseil municipal : Délégations du conseil municipal au Maire
4. Installation du conseil municipal : Désignation des délégués dans différents organismes
5. Installation du conseil municipal : Election des membres du CCAS
6. Installation du conseil municipal : Election des membres de la commission d'ouverture des plis
7. Installation du conseil municipal : Election des délégués du SIVU Cuisine centrale mutualisée
8. Installation du conseil municipal : Election des délégués du SI soins à domicile ARP
9. Installation du conseil municipal : Désignation des membres de la Commission communale des Impôts directs

Sont installés (selon les modalités prévues par la loi, vote à main levée ou à bulletins secrets selon la nature de l'instance ou le mode de désignation) les commissions, conseils d'administrations ou délégations à des organismes extérieurs ci-dessous :

A la question des élus du groupe Imaginons Romagnat sur l'absence de Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées, le Maire informe que celle-ci sera mise en place lors du prochain Conseil municipal.

COMMISSION
FINANCES

Laurent BRUNMUROL
Jacques LARDANS
Philippe CEYSSAT
Christiane DEMOUSTIER
Annette BRUGIERE
Anthony FERRANDON
Valérie DUMAS

COMMISSION
URBANISME, TRAVAUX, SECURITE
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES

Laurent BRUNMUROL
Jean FONTENILLE
Jacques LARDANS
Nathalie BARREIROS
Anthony DE SOUSA
Cédric VAUCLARD
Jean-Louis CHAUVET
Franck FARINA
Paul SUTEAU

COMMISSION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITE

Laurent BRUNMUROL
Jean FONTENILLE
Chantal LELIEVRE
Philippe CEYSSAT
Nathalie BARREIROS
Hélène GAUTHIER-RASPAIL
Cécile SCHEREPIN
Monique CHARTIER
Valérie DUMAS

COMMISSION
SOLIDARITE, CADRE DE VIE,
ANIMATION URBAINE

Laurent BRUNMUROL
Marie-Jeanne GILBERT
Chantal LELIEVRE
Delphine DUGAT
Cédric VAUCLARD
Thierry MICHEL
Christine MENNUTI
Monique CHARTIER
Maryse ROY

COMMISSION
D'APPEL D'OFFRE

Titulaires	Suppléants
Jacques LARDANS	Chantal LELIEVRE
Soizick BOUCHET	Christiane DEMOUSTIER
Thierry MICHEL	Monique CHARTIER
Marie-Jeanne GILBERT	Daniel RIEUTORD
Valérie DUMAS	Maryse ROY

DÉLÉGUÉS

Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG)

Titulaires	Suppléants
Jacques LARDANS	Bertrand ZANNA
Jean-Louis CHAUVET	Paul SUTEAU

DÉLÉGUÉS

Comité des Fêtes

Titulaires	Suppléants
Chantal LELIEVRE	Roland PETIT
Jacques LARDANS	Maryse ROY
Thierry MICHEL	

DÉLÉGUÉS

Comité de Jumelage

Laurent BRUNMUROL	Christine MENNUTI
Chantal LELIEVRE	Hélène GAUTHIER-RASPAIL
Cédric VAUCLARD	Roland PETIT
Thierry MICHEL	Anne-Marie DI TOMMASO
Jacques LARDANS	Maryse ROY

DÉLÉGUÉS

Comité National de l'action sociale

Christine MENNUTI

DÉLÉGUÉS

Commission de contrôle des transferts de charge de la CAM

Jacques LARDANS

DÉLÉGUÉS

Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Marie-Jeanne GILBERT

DÉLÉGUÉS

Comité Technique (organisme paritaire élus/agents)

Titulaires	Suppléants
Laurent BRUNMUROL	Soizick BOUCHET
Chantal LELIEVRE	Jacques LARDANS
Marie-Jeanne GILBERT	Christiane DEMOUSTIER
Christine MENNUTI	Jean-Louis CHAUVET
Monique CHARTIER	Isabelle BUGUELLOU PHILIPPON

DÉLÉGUÉS

Comité Social du Personnel Communal

Titulaires	Suppléants
Christine MENNUTI	Soizick BOUCHET
Chantal LELIEVRE	Jacques LARDANS
Marie-Jeanne GILBERT	Anne-Marie DI TOMMASO
Valérie DUMAS	Paul SUTEAU

DÉLÉGUÉS**DÉLÉGUÉS**

Syndicat mixte de l'eau

Jean FONTENILLE
Nathalie BARREIROS

Syndicat intercommunal
d'assainissement de l'Auzon

Jean FONTENILLE
Nathalie BARREIROS

DÉLÉGUÉS

EREA de Lattre de Tassigny

Jean FONTENILLE
Hélène GAUTHIER-RASPAIL

DÉLÉGUÉS

Assoc Les Fessous de Romagnat

Jean FONTENILLE
Valérie DUMAS

DÉLÉGUÉS

SIVU Cuisine centrale

Titulaires	Suppléants
Laurent BRUNMUROL	Anne-Marie DI TOMMASO
Cécile SCHEREPIN	Philippe CEYSSAT
Marie-Jeanne GILBERT	Paul SUTEAU

COMITÉ

DE LECTURE BULLETIN MUNICIPAL

Laurent BRUNMUROL	Christiane DEMOUSTIER
Soizick BOUCHET	Isabelle BUGUELLOU PHILIPPON
Chantal LELIEVRE	Maryse ROY
Anne-Marie DI TOMMASO	

CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS

Laurent BRUNMUROL	Christine MENNUTI
Chantal LELIEVRE	Hélène GAUTHIER-RASPAIL
Cédric VAUCLARD	Roland PETIT
Jacques LARDANS	Paul SUTEAU

DÉLÉGUÉS

Centre Social

Laurent BRUNMUROL
Marie-Jeanne GILBERT
Annette BRUGIERE

DÉLÉGUÉS

SISAD

Laurent BRUNMUROL
Marie-Jeanne GILBERT
Annette BRUGIERE

ORDRE DU JOUR :

3. Installation du conseil municipal : Indemnités des élus

Il est proposé au Conseil Municipal de voter sur les indemnités mensuelles du Maire (1042,36 €), des adjoints (581,46 € x 7 adjoints) et des délégués (250,86 € x 12 délégués) soit une enveloppe de 8 122 € mensuels et 97 475 € annuels représentant 29% d'augmentation par rapport au mandat sortant.

Le groupe d'opposition fait part à la fois de sa surprise et sa satisfaction de voir le Maire rallier sa position sur la défense des indemnités d'élus.

En 2014, ces indemnités avaient en effet été utilisées pour jeter le doute sur leur utilité lors de la précédente campagne électorale, avec rappel fréquent lors du dernier mandat, des « économies » de budget réalisées sur leur dos.

Le groupe Imaginons Romagnat :

- demande que cesse tout mouvement ou déclaration comme celles des années précédentes (annonce de telle ou telle réalisation financée avec les économies sur les indemnités des élus) tendant à faire croire à la population que ces indemnités seraient indues ou déplacées, alors qu'elles ne sont là que pour défrayer à juste titre un engagement citoyen important de ses élus ;
- pointe également le revirement du Maire en ce qui concerne le nombre d'adjoints(7) et délégués (12), soit 19 délégations sur 25 élus;

Accordant ses actes avec les propos de son intervention, le groupe d'opposition vote donc naturellement **POUR** ces indemnités présentées, et invite l'actuelle majorité à s'inspirer du caractère responsable de son vote et de leur intervention pour respecter, sans la manipuler, cette disposition en faveur des élus.



ORDRE DU JOUR :

10. FINANCES : Rapport d'orientation budgétaire

A l'occasion du débat précédant la présentation du budget Primitif 2020, l'opposition présente un certain nombre de regrets, suggestions ou remarques au Conseil municipal :

Le 3 élus d'opposition interviennent et, au nom du groupe :

- **demandent** à avoir une information précise sur le différentiel budgétaire (-41 000€ en recettes et +50 000€ en dépenses) présenté comme lié à la crise du COVID. Qu'y a-t-il dans cette enveloppe justifiant cet écart? Réponse : outre l'acquisition de masques (15 000€, ce montant intègre notamment l'enveloppe de prime versée aux agents).
- **interrogent sur** le transfert du FLEP en demandant, dans le cadre de ce transfert vers l'ancien Lycée Vercingétorix, à être informés sur la réaffectation des locaux du site actuel, ne faisant l'objet d'aucune ligne budgétaire et à intégrer le groupe de travail dès l'origine d'un projet. Réponse : ce débat aura lieu plus tard.
- **font part de** leur profonde différence d'approche quant à la part allouée dans le budget au CCAS et qui mériterait pour eux bien autre chose que les 35 000 euros de rallonge exceptionnelle pour espérer pouvoir développer une véritable politique sociale. Réponse : l'enveloppe du CCAS est déjà très conséquente (190 000 CCAS, 145 000 multi-accueil)
- **demandent** que soit corrigé, dans le document remis pour le DOB, le chiffre du cumul de la baisse de dotations de l'Etat de 2013 à 2019 qui n'est pas de 2,281 millions d'€ comme mentionné, mais de **2,015 millions €**
- **déplorent** que la relation à Clermont Auvergne Métropole n'apparaisse que sous l'angle des **550 000 €** de retour financier de la commune de Romagnat vers la Métropole, sans mention d'un chiffre et sans information mettant en parallèle cette contribution avec les économies de fonctionnement (personnel, missions...) et des avantages générés par le transfert de compétences à cette même Métropole et ayant conduit à inverser le cours des mouvements financiers ;
- **proposent** au Maire, au nom du groupe d'opposition, **de créer une commission municipale « Vie de la Métropole »**, afin de permettre à tous les élus romagnatois de participer de façon rapprochée, à l'implication de leur ville dans la vie métropolitaine et aux élus métropolitains de Romagnat de rendre compte de leurs actions.



Les élus Imaginons Romagnat vous invitent à sourire avec eux à propos de « *la mobilisation de la taxe sur la publicité extérieure* » présentée comme source au DOB de recettes fiscales en découvrant que la recette supplémentaire inscrite au budget pour cette mobilisation correspond à... **400,00 €** sur un budget municipal total de **8 060 000 €**

De la même façon, ils se permettent de douter de la réalité de l'« *évolution de la flotte des véhicules vers des solutions plus économes et plus vertueuses* » en 2020 comme annoncé dans le Débat d'Orientation Budgétaire, quand dans le même temps ils voient inscrit au Budget Primitif 2020 le même montant de carburant que l'année précédente et qu'ils ne voient pas non plus l'inscription conséquente d'acquisition de matériel roulant au budget.

ORDRE DU JOUR :

11. BUDGET PRINCIPAL- Approbation du compte administratif 2019 et affectation des résultats
12. BUDGET PRINCIPAL- Approbation du compte de gestion 2019

N'ayant participé ni au vote installant le budget de l'année 2019 ni à sa mise en œuvre, le groupe d'opposition s'est abstenu.



ORDRE DU JOUR :

13. Vote des taux des TAXES DIRECTES LOCALES

Le groupe d'opposition Imaginons Romagnat informe le Conseil Municipal qu'il ne fait un dogme ni de l'absence d'augmentation des taux locaux, ni de leur maintien.



Les taux des taxes directes locales n'ont pas pour objet de devenir des arguments électoralistes, mais de permettre l'anticipation et le maintien d'une situation financière stable de la commune afin de permettre aux élus en charge de la commune d'assurer un bon fonctionnement et d'envisager des investissements.

Le groupe rappelle à Mr le Maire que la gestion de la fiscalité pendant son mandat a été largement facilitée par les décisions responsables en la matière de son prédécesseur.

*En effet, si la commune a dû faire face entre 2013 et 2019 à une **baisse de 2,015 millions d'€** des dotations de l'Etat dont personne ne peut se réjouir, la municipalité sortante a aussi pu, en même temps qu'elle se faisait le chantre du 0% d'augmentation d'impôt, bénéficier de l'augmentation de recettes fiscales importantes directement issues des décisions de ses prédécesseurs.*

Pour information cette augmentation de recette fiscale se monte à **1,820 millions d'€** dont le Maire de Romagnat aurait dû, pour assurer le fonctionnement de notre commune, se passer pendant le mandat qu'il vient de terminer.

Cette somme, que chacun peut calculer et qui représente l'écart de rentrées fiscales lié aux seules décisions municipales prises entre 2009 et 2013 pour relever les taux en vigueur en 2008, est à rapprocher des 2,015 millions d'€ de baisse de dotations mentionnée plus haut.

*Le groupe d'opposition fait également remarquer que sur cette même période de 2013 à 2019 les **2,301 millions €** de cessions immobilières, récupérés en recettes d'investissement par la municipalité précédente, ont largement concouru à la facilitation de la situation financière de la commune et à la réalisation de nouveaux projets.*

ORDRE DU JOUR :

14. BUDGET PRINCIPAL – Budget Primitif 2020

Les remarques concernant l'approche du budget ont pour l'essentiel rejoint le débat d'orientation budgétaire présenté ci-dessus.

Au nom du groupe d'opposition, Mme ROY donne au Conseil l'explication du groupe :

- le budget primitif présenté ne répond pas à la vision de la gestion de Romagnat. Les élus d'opposition n'y retrouvent ni les priorités ni la transparence sur lesquelles ils ont été élus.
- le rôle de tous les élus, et notamment du Maire et de sa majorité est d'abord de mettre l'humain au cœur des débats pour permettre à chaque Romagnatois de découvrir à travers le budget une passion et un projet, sans avoir à essayer de le deviner entre un alignement de lignes comptables.

L'examen d'un budget devrait, pour le groupe Imaginons Romagnat, passer par de l'information claire et pédagogique en amont et non en aval, de tout ce qui permet de transformer dès le début une réalisation municipale en un projet de ville.

N'ayant entendu, lors du Débat d'Orientation Budgétaire comme lors de la présentation du budget que des alignements de chiffres dénués de toute passion municipale, les élus Imaginons Romagnat font savoir qu'ils voteront **CONTRE** le budget proposé pour 2020.



ORDRE DU JOUR :

- 15. BUDGET ANNEXE CONCIERGERIE- Approbation du compte administratif 2019 et affectation des résultats
- 16. BUDGET ANNEXE CONCIERGERIE - Approbation du compte de gestion 2019

N'ayant participé ni au vote installant le budget de l'année 2019 ni à sa mise en œuvre, le groupe d'opposition s'est abstenu.



ORDRE DU JOUR :

17. BUDGET ANNEXE CONCIERGERIE – Budget Primitif 2020

L'opposition affirme sa satisfaction de la reprise de ce lieu par des personnes compétentes, et se félicite de l'amplitude horaire qu'ils ont mise en place, correspondant à l'attente du public.

Ce lieu est devenu réellement un lieu de vie et de convivialité.

L'examen du compte administratif de la Conciergerie et de son budget primitif pour l'année à venir nous paraissent à ce jour, bien moins importants que l'information attendue par les élus d'opposition :

- sur l'évolution, structurelle, fonctionnelle ou conventionnelle intervenue dans cet établissement ;
- sur qui fait quoi, qui gère quoi, qui finance quoi, comment, à quelle hauteur ??? Nous n'en savons rien.

Le groupe d'opposition interroge donc le Maire sur qui a financé les travaux, quelles sont les conditions du bail, quelle est l'aide apportée par la municipalité pour favoriser cette exploitation?

Réponse: les travaux intérieurs ont été financés par les repreneurs. La compensation consiste en un abattement sur le montant du loyer pendant 24 mois. La municipalité finance la pergola (17 000 €) et le coût des matériaux pour la réalisation d'un appentis à l'arrière du bâtiment.

Imaginons Romagnat demande à consulter la nouvelle convention établie avec les nouveaux gérants dès qu'elle serait établie. Le Maire s'engage à la faire passer aux élus d'opposition.



ORDRE DU JOUR :

- 18. BUDGET ANNEXE POLE DE PROXIMITE - Approbation du compte administratif 2019 et affectation des résultats
- 19. BUDGET ANNEXE POLE DE PROXIMITE - Approbation du compte de gestion 2019

N'ayant participé ni au vote installant le budget de l'année 2019 ni à sa mise en œuvre, le groupe d'opposition s'est abstenu.



ORDRE DU JOUR :

- 20. BUDGET ANNEXE POLE DE PROXIMITE – Budget Primitif 2020



ORDRE DU JOUR :

- 21. FINANCES – Réaménagement de dette OPHIS - Garanties d'emprunt



ORDRE DU JOUR :

- 22. FINANCES – Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux

Concernant la demande de subvention au titre de la DETR2020 pour la reconversion du lycée professionnel Vercingétorix en un pôle de vie- création d'une salle de spectacle, nous votons POUR afin de ne pas freiner un projet de la mandature précédente.



Néanmoins, le groupe des élus Imaginons Romagnat rappelle les réserves exprimées à la commission réunie le 16 juin, sur les conséquences budgétaires de cet investissement, et redemande que soit présenté un chiffrage de la transformation de l'actuelle salle polyvalente en salle de spectacle, un audit prévisionnel.

Le groupe fait part de ses réserves sur l'opportunité, dans le contexte local et au vu de la multiplication des salles de spectacle dans les communes environnantes (Aubière, Beaumont, Pérignat lès Sarliève) et demande que la réflexion de ce projet intègre une mutualisation avec les salles et les communes environnantes.

ORDRE DU JOUR :

- 23. FINANCES – Demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Demande de subvention en rapport (30% d'un devis de 13 380 € TTC) avec la démolition des anciens WC publics situés à côté de La Poste, dans le cadre du réaménagement de la Place François Mitterrand.



Lors de la commission réunie le 16 juin en préparation du Conseil municipal, les élus Imaginons Romagnat ont interrogé le Maire sur l'opportunité de saisir la destruction de ces toilettes, depuis longtemps inutilisables, afin d'installer dans le périmètre de la place des WC publics dignes de ce nom, dans une zone à haute fréquentation, notamment avec les écoles et les commerces.

Il s'avère qu'aucun aménagement de ce type ne figure au projet sur la place François Mitterrand dans le cadre de son réaménagement.

ORDRE DU JOUR :

- 24. FINANCES – Admission en non valeur

Porte sur 271,78€ de produits irrécouvrables.



ORDRE DU JOUR :

25. PATRIMOINE COMMUNAL : Vente de micro parcelles Rue de LAUBIZE

Porte sur le déclassement de **35 m²** du domaine public, réparties sur 3 emprises cadastrées différentes, pour permettre leur cession à OPHIS dans le cadre des servitudes créées par l'aménagement de logements sur l'emprise de l'ancien LEP.



ORDRE DU JOUR :

26. VIE ASSOCIATIVE- Subventions de fonctionnement à des associations locales- Conventions

Suite à la réunion de préparation du 16 juin les élus d'opposition avaient interrogé le Maire sur différents points. Certaines questions n'ayant pas été posées au Conseil Municipal, les élus d'opposition vous livrent ici les réponses obtenues avant de procéder à ce vote :

-**ARMCA** : la nouvelle subvention exceptionnelle (500 €) consentie fait suite à une décision favorable de la municipalité de participer à la réfection du bitume de la piste de mini-bolides de Gergovie, via une première subvention de 1000 € en 2019.

-**EVEIL Romagnatois** : aux questions de l'opposition sur la hausse de la subvention annuelle (elle passe de 40 500€ à 50 500€), le Maire fait état que ceci répond à une demande de révision formulée par l'association afin de rendre ses offres compétitives pour son école de musique, et que cette 1^{ère} hausse devrait être suivie d'une seconde du même montant (10 000 €), répartie sur les deux prochaines années.

- **XC 63** : une subvention exceptionnelle de 1000 € a été demandée et accordée en prévision d'une compétition à dimension nationale

- **Colportage** : l'apparition d'une subvention de 300 € correspond à une nouvelle demande de l'association. A la question de la motivation et du projet sous-jacent, il est répondu que ce serait en vue d'une relance de son activité.

- **Sociétés de chasse** : les 2 subventions exceptionnelles de 200 € accordées à chacune des 2 sociétés de chasse de Romagnat font réponse à des demandes suite à des travaux dans leurs locaux respectifs

Lors de séance de Conseil Municipal, les élus du groupe Imaginons Romagnat invitent l'ensemble du Conseil municipal à se pencher sur l'adéquation, notamment au regard de certaines autres, du montant de certaines subventions de faible niveau, consenties à 2 associations, particulièrement actrices de l'animation du territoire :

- le Foyer Rural de Saulzet : 400,00 €
- le Foyer Rural d'Opme : 470,00 €

Il est répondu par le Maire que ces subventions correspondent aux demandes des 2 associations en question, et que ceci vient en complément de la mise à disposition gracieuse des locaux municipaux.

Outre le fait que la mise à disposition des locaux ne soit pas une spécificité de ces 2 associations, le groupe d'opposition fait remarquer au Maire que rien n'empêche une municipalité de reconnaître le caractère particulier de l'engagement de certaines associations de la commune dans son animation.

Ces deux associations, qui assurent une animation chacune dans un périmètre particulier pourraient tout à fait à ce titre et au nom d'une mission « d'animation publique » reconnue, voir le montant de leurs subventions nettement amélioré, sans qu'elles aient pour autant besoin d'en faire la demande.

Le groupe d'opposition invite alors l'ensemble des membres du Conseil municipal à réfléchir à cette approche complémentaire du tableau annuel de subventions, où l'initiative municipale serait propre à encourager les associations répondant à un certain nombre de critères de participation à la vie de leur commune.



